



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-2682>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-2682**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-118758

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 09/01/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : OPH Plaine Commune Habitat

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 482741071

Ville : Saint-denis

Code postal : 93200

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 93

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : ACCORD-CADRE D'EXTERNALISATION DU TRAITEMENT DES ENCAISSEMENTS DE PLAINE COMMUNE HABITAT

Type de marché : Services

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

- Nom de la société attributaire : INTERSA SAS - Montant : - Le montant prévisionnel annuel des commandes pour le marché de 30 000euro(s) HT. Ce montant est purement indicatif, en aucun cas Plaine Commune Habitat ne s'engage à passer des commandes annuelles à hauteur de ce montant. Le montant maximum annuel des commandes marché s'élève à 45 000euro(s) HT. Les prestations traitées à bons de commande seront rémunérées par application des prix du BPU aux quantités réellement exécutées. - Durée : Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2025. Il fera l'objet d'une reconduction tacite, par année civile, dans la limite de 3 reconductions sans que sa durée totale ne puisse excéder x4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2025.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/01/2025